Bibliothèque cantonale Sion

Jeudi 25 Mai 1905 — Le numéro : 5 centimes — 3 année — № 62

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements :

	1 an	6 mois	3 mois
La « Feuille » cherchée dans nos bureaux	5.50	2.90	1.50
La « Feuille » portée à domicile	6.50	3.50	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	11.—	5.50	3.—

Le « BULLETIN OFFICIEL » est joint en supplément au prix de **1 fr. 20 par an.**

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1905 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de **10** lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces.— Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

Je cherche

pour SEPTEMBRE, un appartement bien ensoleillé, de 6 pièces au minimum, avec jardin et toutes dépendances.

Adresser offres, prix et situation à M. Al. Mottier, instituteur à Sion.

PLUS D'INCENDIES DESASTREUX

Travaux en beton armé
Système Hennebiques

H. & C. Chaudet frères
architectes-entrepreneurs
Montreux
Concessionnaires dans le canton du Valais
Nouveaux planchers creux complètement insonorés
(296) Etudes et devis gratuits

RELIURE

Encadrements, Registres
aux prix les plus avantageux

M. TORRENT
SION Rue de la Cathédrale SION

Cuisine Populaire
Rue du Grand-Pont
Sion
Restauration à toute heure
Bonne cuisine
Prix très modérés
Se recommande 286
B. Zumoberhaus

Mme M. ROSE
SAGE-FEMME DIPLOMEE
reçoit des pensionnaires. Confort. Soins consciencieux. Prix modérés. Discrétion absolue. Demeure 19. RUE DE LAUSANNE, GENEVE. A deux pas de la gare.) Man spricht deutsch. Englisch spoken 240

A louer à Sion
tout de suite un petit logement de 2 chambres et une cuisine, au 3me.
S'adresser au journal. 342

APERÇU
des
41225 LOTS et 8 PRIMES
qui doivent sortir successivement dans les sept classes de la 328me
LOTERIE de CAPITAUX
de
HAMBOURG

Le gros lot s'élève en cas heureux selon § 9 du plan officiel à
MARCS 600,000
ou à Francs 750,000 environ

Ces 41225 Lots et 8 Primes sont fixés officiellement comme suit.

		MARCS
1	Prime I à	300000
1	Prime II à	200000
1	Lot à	100000
2	„	60000
2	„	50000
1	„	45000
2	„	40000
1	„	35000
2	„	30000
7	„	20000
1	„	15000
11	„	10000
26	„	5000
83	„	3000
106	„	2000
415	„	1000
552	„	300
25048	„	169
14971	„	200, 144, 111, 100, 78, 45, 21.

Tous les lots et **43,775** billets gratuits s'elèvent ensemble à
MARCS 8,325,120

Invitation à participer à la
GRANDE LOTERIE DE CAPITAUX
légalement autorisée et garantie par le Haut Gouvernement de Hambourg.

Cette loterie possède une installation très avantageuse, car dans chaque classe sans exception, et naturellement aussi dans la **première** classe, se sortira dejà une **prime** de sorte que l'incentive pour une participation sera fort augmentee.

Cette loterie est bien pourvue de tout ce qu'on peut exiger d'une institution aussi grandiose et solide à savoir: la securite la plus grande; concernant le prompt paiement des lots, un nombre considerable de lots et finalement une participation peu coûteuse.

La loterie de Hambourg, commencee modestement il y a cent ans, est connue aujourd'hui dans le monde entier. La Direction generale de la Loterie confiee à des hommes intègres, est controlee et surveillee par l'Etat.

Cette grande loterie contient **85,000** billets, dont **41,225** et 8 primes sortiron avec des prix. Ces lots doivent sortir successivement et dans sept classes se lon l'extrai du plan ci-contre. Le gros lot peut s'elever selon § 9 du plan en cas heureux à:

MARCS 600,000 ou à peu près FRANCS 750,000
en tou scas des lots de Marcs 300000, 200000, 100000, 2 à 60000 2 à 50000, 1 à 45000, 2 à 40000, 1 à 35000, 2 à 30000, 7 à 20000.

Pour le tirage de la **première classe** le prix fixé est:
Mk. 6.— soit fr. **7.50 pour un billet original entier**
« **3** — « « **3.75** « « **demi-billet original**
« **1.50** « « **1.90** « « **quart billet original**

Les billets originaux soit entiers, soit divises en demis ou quarts, portent les armes de la ville de Hambourg et en outre le cachet de la direction gen rale de la loterie de Hamburg

Le comptoir principal de loterie soussigné expédie **des billets originaux** sous enveloppe fermée à l'adresse de l'acheteur, par la poste, contre remise du montant, soit par **mandat-poste international, billets de banque** ou **par timbres-postes** immédiatement après avoir reçu la commande. Si l'on désire, nous expedions les billets aussi contre remboursement. Toutes les lettres qui contiennent des valeurs doivent être expediées bien cachetees et recommandees.

A chaque envoi de billets est joint gratuitement le plan officiel des tirages donnant tous les details des dispositions de cette loterie, et aussitôt après chaque tirage tous les intéressés reçoivent la **liste officielle** du tirage, qui indique clairement les lots et les nummeros gagnants. En outre le resultat des tirages est publié dans les principaux journaux de la ville de Hambourg.

Toutes les commandes sont soigneusement enregistrées, afin qu'il n'y ait aucune ommission dans l'envoi des listes de tirages. Les sommes gagnées sont mises immediatement à la dispositions des gagnants et sont envoyées si on le desire par la poste, mais Messieurs VALENTIN & Cie sont aussi à même de pouvoir les faire payer au domicile de l'interesse. **On peut se procurer d'avance et gratuitement le plan officiel de la loterie, il suffit d'en faire la demande.**

On est prie de transmettre les ordres et les commandes le plus tôt possible directement à la maison soussigne mais en tout cas

avant le 5 Juin 1905 334

Valentin & Cie
Banquiers
à Hamburg
(ville libre)

guérit boutons, dartres, éruptions de la peau, glandes, clous, etc
Le seul qui remplace l'huile de foie de morue ou ses émulsions. 267
31 ANS DE SUCCES
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de fr. 3— et 5.50
Exiger sur chaque flacon le nom de FRÉD. GOLLIEZ pharmacien à MORAT et la marque des «2 palmiers»

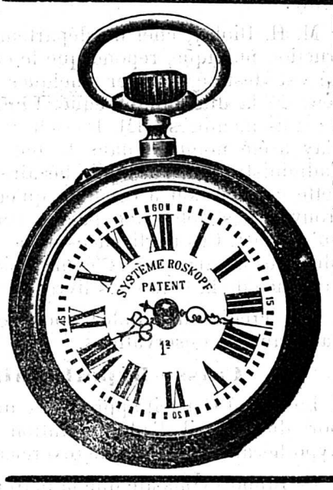

Ls WERRO FILS
Fabrique d'Horlogerie
MONTILIER, près MORAT

Remontoirs ancres, très solides et bien réglés. Grandeur exacte du dessin ci-contre. Chaque montre est munie d'un bulletinde *garantie* pour *3 ans* — En cas d'accident, rhabillage *gratis* par la fabrique.

Fr. 8.50 en nikel ou acier noir.
« *9.50* « décoré, cadran couleur.
« *15.*— en argent contrôlé et gravé.

Envois franco contre remboursement ou mandat

Direct de la fabrique. 270

Madame **C. Fischer** à **Zurich**, ruedu Théâtre 20, envoie franco et sous pli, contre 80 cent en timbres, sa brochure traitant de la 39
Chute des cheveux
et du grisonnement prématuré, de leurs causes en général et des moyens d'y remédier.

Maladies des organes génitaux
Maladies du bas-ventre, entagirn, vices secrets et leurs suites, impuissances pertes séminales pollutions, ardeur et retention d'urine, envies crnstantes d'uriner, inflammations, affections de la vessie, affaiblissement et **irritation des nerfs etc.** Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Poin de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse: **Policlinique privée Glaris** Kirchstrasse 405. **Glaris.**

FROMAGE DE GRUYERE ET DU JURA
LES MEILLEURS DES FROMAGES SUISSES
Nous expédions par pièces de 15 à 25 Ko, par colis postal de 5 à 10 Ko.

Maigre, 1 choix	Fr. 0.55 et 0.60 le 1/2 Ko	**Mi-gras,**	Fr. 0.65 et 0.70 le 1/2 Ko
Maigre, 2e choix	„ 0.40 et 0.45 le „ Ko	**Gras**	„ 0.75 et 0.80 le „ Ko

Pour petit ménage petite pièce de GRAS de **4 Ko à 1.70** le Ko
S'adresser à **MAILLARD, Chatillens-Oron VAUD.**

AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Les Naufragés

DE L'ILE DE BORNÉO

par MAYNE-REID

CHAPITRE XIX

L'obstacle imprévu

Le gorille continuait sa route de branche en branche et d'arbre en arbre, sans paraître gêné le moins du monde par son léger fardeau, ni préoccupé de la troupe qui en dessous de lui se glissait d'un tronc à l'autre sans le perdre de vue. Comment finirait cette étrange poursuite, cette terrible chasse? Les quatre hommes ne pouvaient former à cet égard aucune conjecture; mais l'instinct les poussait ,mais la foi les poussait.

Hélène vivait-elle encore, était-elle morte? Pas un cri ne s'échappait de ses lèvres, pas un gémissement, pas un son! Avait-elle succombé à la pression du bras musculeux qui se tordait autour d'elle, pareil à la branche d'un chêne; ou son silence provenait-il d'un évanouissement?

Elle pouvait certes, bien s'être évanouie de terreur; son père, luttant contre le désespoir qui envahissait son cœur, eût été heureux d'en être sûr, car elle aurait ainsi échappé à l'horreur de sa situation.

Rien de ce qu'ils voyaient, rien de ce qu'ils entendaient ne pouvaient les instruire de l'état de l'enfant.

Ils marchaient alors au plus profond de la forêt; une forêt des tropiques, dont les arbres s'entrelaçaient si étroitement qu'il était souvent impossible d'apercevoir le ciel à travers les interstices des branches chargées d'épais festons de feuillage et de lianes.

Ils rampaient, pour ainsi dire, sous ces sombres arceaux de verdure, éclairés seulement par la lumière intermittente de quelques rares éclaircies.

Il leur eût été impossible de distinguer le singe dans cette obscurité, sans les vêtements de l'enfant, dont les lambeaux, flottant comme des banderolles, leur servaient de signaux pour se diriger.

Par moment, leur poursuite les conduisait dans des profondeurs moins ombreuses et où les rayons du soleil pénétraient plus librement à travers le feuillage. Alors il leur devenait possible d'entrevoir le ravisseur et la captive. Mais ces moments étaient courts; le singe, grâce à son allure rapide, se dérobant trop facilement, hélà! à la vue, sous l'épaisseur des feuilles. On ne voyait que quelques minutes le visage de l'enfant ,dont la tête était à demi ensevelie dans la poitrine velue du gorille. Ses tresses blondes dont la teinte dorée formait un étrange contraste avec le rouge ardent du pelage du gorille, apparaissaient de loin en loin. Le corps même de l'enfant était à peine distinct; cependant, autant qu'on en pouvait juger pendant ces courtes apparitions, elle devait être encore vivante. Chose étrange, le singe semblait emporter sa proie avec une sorte de précaution, comme s'il se fût agi d'un objet précieux qu'on voudrait ménager.

La plume la plus éloquente serait impuissante à dépeindre les sensations du père, et celles du pauvre Henri, qui dans son égarement, s'accusait de n'avoir pas su préserver sa sœur. Les mots manquent à la langue humaine pour de pareils déchirements.

Dans les premiers moments, le capitaine n'avait pas été jusqu'au fond de sa douleur. L'excitation de la course, les incidents nouveaux qui surgissaient à chaque pas, l'espoir invraisemblable sans doute ,mais obstiné, que quelque événement favorable pourrait survenir, la certitude de pouvoir suivre le singe ,en dépit de son agilité, tout l'avait empêché de s'abandonner au désespoir. Mais le moment était venu où ces légères consolations allaient aussi lui manquer.

Les chasseurs venaient d'atteindre les bords d'une lagune, la surface de l'eau brillait devant eux, réfléchissant la lumière du jour qui filtrait à travers les hautes branches.

Les arbres s'élevaient dans l'eau à une grande distance les uns des autres, mais leurs longs rameaux se rejoignaient et s'entrelaçaient. La route des chasseurs s'interrompait donc brusquement devant eux, sans que celui qu'ils poursuivaient, fût arrêté dans sa course aérienne.

Debout sur la rive du lac ,et dans l'impossibilité d'aller plus loin, ils voyaient le gorille grimper de branche en branche et d'arbre en arbre, et ils apercevaient les vêtements de l'enfant qui flottaient derrière lui.

Bientôt ,ils ne virent plus rien. Ils entendaient seulement les branches craquer au loin, sous le poids de l'animal toujours chargé de sa victime et désormais hors de vue.

Si Murtagh et Saloo ne l'avaient soutenu, le capitaine Redwood serait tombé; il sanglotait et gémissait entre leurs bras en criant «Hélène ,mon enfant! Grand Dieu! ne me la rendrez-vous pas?»

Pendant quelques minutes, le capitaine fut sans force contre le désespoir. Henri, accablé lui aussi, ne pouvait consoler son père. C'était pour tous deux une inexprimable angoisse que de voir leur chère Hélène emportée hors de toute atteinte par ce monstre qui n'était ni tout à fait homme, ni tout à fait bête, mais qui réunissait en lui toutes les laideurs et tous les mauvais instincts de l'homme et de l'animal.

Peut-être la pauvre enfant était-elle déjà morte. Son corps charmant allait sans doute être mis en pièces ou lancé du haut d'un arbre, sur la terre, où il viendrait se briser, ou bien encore jeté dans l'eau noire et froide du lac qui l'engloutirait sans qu'on pût jamais retrouver la trace.

Telles furent les horribles pensées et les hideuses images qui surgirent dans l'esprit du père et du fils, alors que, debout sous l'ombrage sombre, ils songeaient au sort probable d'Hélène.

Ils ne se demandaient plus si elle vivait, ils étaient sûrs qu'elle n'était plus et qu'ils n'avaient désormais qu'à la pleurer.

Le Malais, quoique fort au courant des mœurs de «l'homme des bois», ne pouvait guère répondre aux questions désordonnées que lui adressait le capitaine. Il était certain seulement que l'enfant ne serait pas dévorée par le gorille, puisque le singe ne mange jamais de chair et se nourrit exclusivement de végétaux.

Cependant, ce qui venait d'arriver lui paraissait si inaccoutumé qu'il ne savait que dire. Il avait bien entendu parler de gens mis en pièces par des mias furieux; mais jamais il n'avait entendu raconter que des individus eussent été ainsi emportés d'arbre en arbre.

Les gorilles n'attaquent jamais l'homme; mais celui qui emportait Hélène avait été mis en fureur par son combat avec le crocodile.

Rencontrant presque aussitôt l'enfant, il l'avait sans doute, assimilée en quelque sorte

Les poètes valaisans

A ma cousine Mme J. R.

VERS LE PASSE

C'est un ancien donjon qui paraît une eau-forte
Tant son profil est pur et net à l'horizon
Dans la paix souriante et fauve des moissons
Ou parmi la douceur rousse des feuilles mortes.

C'est une vieille tour où l'ogive supporte
La trace, sur le jade effrité, d'un blason,
Où l'on distingue à peine un millésime, un nom
Sur les linteaux noircis qui décorent la porte.

Là, parfois, sous le dais d'un plafond camaïeu
Où frêle un anopliste agriffe son élytre,
L'on voit un enfant blond apparaître à la vitre,

Calme, esquissant le geste attendri de l'adieu
Tandis que le rayon du soir crépusculaire
Met une flamme ultime aux grilles armillaires.

Zurich ce 24 mai 1905. C.

Crise ministérielle en Serbie

Une crise ministérielle a éclaté en Serbie. Le cabinet Pachitch a côtoyé bien des fois le précipice. Il a même été déjà démissionnaire démission ,il est vrai refusée et retirée. Avec beaucoup d'habileté, son chef a su conjurer jusqu'ici toute une série de périls. L'emprunt, les canons, la campagne du chef du bureau de la presse Balougditch, la démission de son ami Zacha Nenadovitch, cousin et secrétaire de Pierre Ier, le succès des négociations engagées avec les banques par M. Patchou avaient, un moment permis de croire que tout s'arrangerait. A la dernière heure une surprise a éclaté. Les radicaux indépendants ont profité de l'élection du bureau de la Skouptchina pour organiser une manifestation de méfiance à l'égard du ministère. L'élection n'a pas donné de résultats et M. Pachitch a démissionné.

Cette crise démontre une fois de plus l'impossibilité qu'il y a à gouverner avec une majorité morcelée. A juger de loin, c'est-à-dire impartialement, la situation, il semble que la dissolution s'impose. Toute la question est de savoir qui y procèdera. Si c'est M. Pachitch, les élections donneront une majorité de radicaux modérés. Si c'est, comme le demandent les indépendants, un cabinet d'affaires, le résultat sera sans doute différent. De la décision que va prendre à cet égard le roi, dépend l'orientation de la politique serbe. Pierre Ier, à l'heure présente pourrait seul dire quelle elle sera.

CONFEDERATION

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral demande aux Chambres fédérales de lui accorder sur le budget de 1906 des crédits s'élevant à 3,690,079 fr. pour l'acquisition du matériel de guerre en 1906. Ces crédits se montaient en 1905 à fr. 2,966,117; l'augmentation pour 1906 est amené surtout par l'acquisition du nouveau matériel d'artillerie et du matériel de fortification pour le Gothard et St-Maurice.

Il demande également aux Chambres fédérales d'approuver la gestion et les comptes de la régie des alcools pour 1904; l'excédent des recettes de cette administration s'élève à fr. 6 millions 785,283 dont fr. 6,483,798.85 ont été répartis aux cantons.

VALAIS

GRAND CONSEIL

Séance du 23 mai 1905.

Présidence de M. Ch. de Rivaz, président.

Recours en grâce

Après l'assermentation du député Lange Maxime, siégeant pour la première fois, et la lecture de deux lettres de MM. H. de Torrenté et Ch. de Preux, remerciant la H. A. de la confiance qu'elle leur a témoignée en les confirmant dans leurs fonctions de Conseillers d'Etat, le Grand Conseil reprend l'examen des recours en grâce, interrompu à la précédente séance.

Il a accordé la libération immédiate au nommé Daniel Clivaz de Vissoie, condamné à 5 ans de réclusion pour homicide avec circonstances atténuantes. Daniel Clivaz avait déjà sollicité sa grâce à la session de novembre; mais son recours avait été écarté, comme prématuré.

La grâce est également accordée à Alice Schifmann, de Tourtemagne, condamnée à 3 ans de réclusion pour infanticide, avec circonstances atténuantes. La détenue a déjà subi les 5/6 de sa peine et sa conduite à été bonne.

Le Conseil d'Etat avait préavisé en faveur de la grâce pour le nommé Gianini Henri (Italien) condamné pour vol ,à 2 ans de réclusion; mais au dernier moment, ce détenu, qui avait promis de se corriger, a fait une scène au pénitencier. Et le Conseil d'Etat a dû revenir sur sa bienveillante décision. Le Grand Conseil rejette le recours.

Est rejeté encore comme prématuré, le recours de la veuve Maria Briaberto (Italienne) condamnée à 5 ans de réclusion pour infanticide.

Demande de réhabilitation

Le Grand Conseil accorde la réhabilitation demandée par Jean Antoine Bournissan, d'Hérémence, domicilié à Sion, depuis 5 ans et condamné à un an de réclusion pour fabrication de fausse monnaie.

Demande de secours

Mme Catherine Amacker, veuve du gendarme Amacker, se trouvant dans la détresse, sollicite un secours pour subvenir aux plus pressantes nécessités. Le Grand Conseil vote à l'unanimité, une somme de fr. 100 dans ce but.

Crédits supplémentaires

L'Etat a fait deux demandes de crédits supplémentaires, l'une s'élevant à fr. 11,987 et l'autre à fr. 5,789. Ces crédits sont appliqués à différents objets: administration forestière; service de l'agriculture (amélioration des alpages); routes du St-Bernard, du Simplon, de Conches, du Val d'Anniviers, de Finshaut; nouveau pont de la Porte du Scex; fouilles de Martigny; bibliothèque cantonale, cours professionnels, histoire du cardinal Schinner ,etc.

A propos du crédit demandé pour la bibliothèque cantonale, la commission fait remarquer que la tenue des livres et des comptes n'a pas toujours été faite d'une manière satisfaisante.

M. H. Bioley, chef du département de l'Instruction publique, répond que le crédit demandé est destiné à payer quelques notes arriérées de la dite bibliothèque. Une commission de trois membres, MM. Imesch, Perrolaz, Marclay a été nommée dans le but de contrôler l'administration du bibliothécaire cantonal et cette commission a constaté qu'en effet, il se trouvait des notes non payées remontant jusqu'en 1901. Ces négligences ne se reproduiront plus désormais, car la commission a la surveillance de la tenue des livres et des comptes.

Les crédits demandés sont votés en bloc sans autres observations.

Caisse hypothécaire

Le Grand Conseil approuve le neuvième rapport du Conseil d'administration de la caisse hypothécaire et d'épargne (exercice de 1904).

Ce rapport constate que la marche ascendante de l'établissement s'est maintenue. Le compte de profit et pertes accuse le joli bénéfice de fr. 105.720,70. Ce boni, après prélèvement de l'intérêt du Fonds de dotation ,a été réparti entre l'Etat et le Fonds de réserve conformément aux prescriptions du décret du 24 novembre 1904, sauf une somme de fr. 2720.72 portée à compte nouveau.

Des postes de représentants ont été créés à Chamoson et à Salvan, pendant l'année 1904, ce qui porte à 11 le nombre des bureaux (agences et représentants) de la Caisse dans le canton.

Le Conseil d'administration enregistre avec regret la démission de son président, M. Robert de Torrenté, qui a si largement contribué au développement de la Caisse hypothécaire. On sait que M. Paul de Rivaz, ingénieur à Sion, a remplacé M. de Torrenté.

Voici le tableau indiquant le développement successif de l'établissement depuis sa fondation :

ANNEE	Bénéfices réalisés
1896	37,305,67
1897	37,604.64
1898	49,696.51
1899	57,428.59
1900	63,208.89
1901	70,348.05
1902	85,610.20
1903	100,897.13
1904	105,720.72

Assermentations

Avant de clore la session, le Grand Conseil procède à l'imposante cérémonie de l'assermentation des membres du Conseil d'Etat et des juges, juges-suppléants et rapporteurs de la Cour d'appel.

M. Ch. de Rivaz, président du Grand Conseil, prend ensuite la parole et, se faisant l'interprète des sentiments de l'Assemblée, il porte un patriotique salut aux nouveaux Conseillers d'Etat. Il rend hommage au travail accompli pour le bien du pays, par MM. H. de Torrenté, Ch. de Preux et H. Bioley que la H. A. a confirmés dans leurs fonctions et ajoute que deux jeunes forces leur ont été adjointes dans la personne de MM. A. Couchepin et J. Burgener:

«La repourvue du siège de M. Ducrey avait jeté un certain mouvement parmi les esprits; mais le scrutin a répondu **aux désirs du peuple** et le choix des nouveaux Conseillers d'Etat est approuvé avec enthousiasme par le Valais tout entier.»

Le choix des membres de la Cour d'appel répond également à l'attente générale.

En terminant, M. de Rivaz souhaite à ses collègues ,bon retour dans leur foyer, paix et prospérité à leur famille et leur dit au revoir au 23 octobre prochain, date à laquelle le Gd Conseil se réunira en session prorogée pour examiner le rapport de gestion et différents tractanda qui n'ont pu être liquidés dans la présente session.

Commission de la nouvelle Constitution

La commission chargée de l'examen du projet de revision de la Constitution qui nous régit actuellement a été composée, au nombre de 15 membres comme suit: MM. Kuntschen, C. Défayes, Anzévui, Bressoud, de Chastonay, Delacoste, Evéquoz R. Imboden Ad., Lorétan Dr, Pellissier, Roten H. Seiler Alex., de Sépibus Alph. de Stockalper Jos., Troillet Sigéric.

Commission de la gestion

MM. Roten H. de Lavallaz H., Berclaz, Mério, Pitteloud A., de Riedmatten Fr., Seiler Jos., de Stockalper Ch., Troillet Fr.

Recrutement

Les prochaines opérations du recrutement auront lieu aux dates et aux localités désignées:

VIIe DIVISION. — 5e ARRONDISSEMENT

Stalden ,le 11 sept. — Brigue, le 12. — Fiesch, le 13 — Rarogne le 14 — Loèche le 15.

Ire DIVISION — 7e ARRONDISSEMENT

Sierre, les 16 et 18 sept. — Vex, le 19 — Sion le 20.

Ire DIVISION — 6e ARRONDISSEMENT

Sion les 21 et 23 sept. — Martigny les 25 et 26.

Ire DIVISION — 5e ARRONDISSEMENT

Bagnes le 27 sept. — Orsières le 28 — Monthey le 29 — Vouvry le 30 — St-Maurice le 2 octobre.

Arts et Métiers

L'Union suisse des Arts et Métiers tiendra ses assises annuelles à Fribourg les samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin 1905. D'après les renseignements que fournit le comité central, il y aura environ 300 participants, délégués de sociétés professionnelles, représentant 30,000membres.

Voici les principaux objets dont aura à s'occuper l'assemblée :

1. Nécessité d'une loi suisse sur les métiers et appui à donner au postulat de l'Union suisse des arts et métiers.
2. De la nécessité des encouragements à la petite industrie.
3. Des moyens de lutter contre les crédits à longs termes et de l'organisation de sociétés escomptes.
4. Les traités de commerce et les tarifs de douane vis-à-vis de la petite industrie.
5. Loi fédérale sur les Arts et Métiers.

Demande d'initiative en vue de la revision de la Constitution fédérale sur ce sujet.

6. Création d'un organe central pour les arts et métiers. Proposition de la section de Berne.
7. Position à prendre vis-à-vis des grèves.

Inauguration d'un monument à Ulrichen

C'est le 4 juillet prochain qu'aura lieu à Ulrichen l'inauguration d'un monument érigé en mémoire de la victoire des Valaisans sur le duc Berchtold de Zähringen (1211).

Voici le programme de cette patriotique fête:

Samedi soir, 3 juillet, réception des invités à Münster; à 7 h. banquet à l'hôtel de la Croix d'Or à Münster.

Dimanche 4 juillet à 9 h. 1/2, départ de Münster pour Ulrichen; 10 h. cortège sur la place de fête; 10 h. 1/2, service divin en plein air sur l'ancien champ de bataille.

Après la messe ,dîner en plein air, 4 h. départ.

Ingénieurs et architectes

La Société bernoise des ingénieurs et architectes, accompagnée des Sociétés vaudoises et fribourgeoises, a fait sa course de printemps à Brigue, samedi 20 et dimanche 21 mai.

Arrivée à Brigue, samedi à 1 h. 22 et après le dîner, visite de la nouvelle gare de Brigue, des installations extérieures du tunnel, de la carrière, de la gorge de la Massa, du château d'eau, du canal en béton armé, de la prise d'eau de Mœrell.

Dimanche, visite du tunnel sous la direction du colonel Locher.

Les visiteurs ont quitté Brigue à 2 h. 28, enchantés de l'excellent accueil reçu et de l'intérêt supérieur que présentent, à cette heure, les travaux grandioses du Simplon et de ses multiples installations.

Le Valais était représenté à cette réunion par le lieutenant-colonel d'Allèves, ingénieur cantonal.

Inauguration du Simplon

On peut envisager aujourd'hui presque avec certitude, écrit-on de Berne à la «Revue», que le Simplon sera ouvert au trafic dès le dimanler octobre.. Les travaux d'achèvement du tunnel avancent en effet d'une façon très satisfaisante; tandis que l'on termine le revêtement de la partie centrale, on pose déjà le ballast dans la galerie nord. D'autre part, la question des câbles, qui semblait à un moment donné devoir retarder l'inauguration de la ligne, est résolue aussi bien pour le câble de l'exploitation que pour celui de l'administration de télégraphes et téléphones, et l'on pourra procéder à la pose de l'un et de l'autre, dès le mois de juillet.

Les fêtes d'inauguration auront lieu donc, selon toutes probabilités, à la fin de septembre — un journal italien a donné la date des 25, 26, 27 et 28 septembre — et dans la session de juin, les Chambres seront saisies de demandes de crédit à cet effet. On prévoit une dépense de fr. 60,000, dont les deux tiers sont à la charge des C. F. F. Un album qui contiendra un aperçu historique de la question du Simplon, un exposé des travaux du percement, etc., le tout encadrant de nombreuses planches, sera distribué aux invités.

Quant aux fêtes d'inauguration, le «Seccolo» en a donné, il y a quelque temps déjà, le programme ou du moins les grandes lignes. Ajoutons que la première journée ne sera pas consacrée uniquement à la réception du roi d'Italie à Brigue. Le Conseil fédéral vient en effet de recevoir une invitation du roi à un dîner qui aura lieu à Domodossola. Il va sans dire que l'invitation a été acceptée, en sorte que le programme de la première journée — réservée comme on le sait à un nombre restreint d'invités — pourrait s'établir comme suit: Réception du roi à Brigue par le Conseil fédéral. Déjeuner à Brigue. Départ du Conseil fédéral et du roi pour Domodossola. Départ du Conseil fédéral pour Lausanne et du roi pour Milan.

La cabane "Egon de Steiger,,

On annonce que les plans de la nouvelle cabane alpestre «Egon de Steiger» sont terminés et que les travaux seront poursuivis très activement, de manière à ce que l'inauguration puisse avoir lieu cet été déjà.

La cabane sera pourvue de tout le confort désirable; elle sera assez spacieuse pour loger jusqu'à 27 personnes, et aménagée pour recevoir en hiver les amateurs de skis.

Elle sera établie comme on sait, sur le versant valaisan à la Lötschenlucke, territoire de la commune de Blatten.

Mort subite

On a trouvé dernièrement dans un champ près de Gampel, le cadavre d'un brave cultivateur de l'endroit qui était parti le matin à son travail. Les constatations médicales disent que le malheureux a succombé à une apoplexie foudroyante.

Un vol à Sion

Un vol de fr. 150 a été commis hier matin chez le pasteur de la communauté protestante de Sion. Les coupables, trois vagabonds, ont été arrêtés.

Sion—Concert de la Cécilia

On nous annonce pour dimanche prochain à trois heures de l'après-midi, un concert de la «Cécilia» de Martigny au Café -jardin de la Planta. Il n'est pas nécessaire de faire à ce sujet, un appel au public sédunois; car chacun voudra entendre la vaillante société de musique, qui, il n'y a pas longtemps obtenait un si brillant succès au concours international de Toulon. Que les Céciliens soient les bienvenus dans la capitale.

Bouveret—Attentats

On nous écrit du Bouveret, 23 mai:

Dernièrement, un paisible habitant de la localité se voyait assailli dans l'obscurité et, sans motif, recevait 3 coups de couteau. Il avait été pris pour un autre.

Hier soir, nouvelle agression. Un Italien recevait d'un compatriote un coup de compas. Heureusement que la vie des deux blessés n'est pas en danger. Les deux chevaliers siciliens, sont à l'ombre. La population indignée, est émue de la fréquence de ces attentats et pourrait bien, un moment ou l'autre, faire payer à ces voisins, au sang chaud, leur promptitude à jouer du poignard. X.

Contre le mildiou

Le temps pluvieux dont nous sommes affligés est particulièrement favorable au développement des maladies de la vigne. Aussi est-ce le moment d'appliquer les remèdes connus.

Le Département de l'Intérieur, de son côté, rappelle aux administrations des communes viticoles, l'obligation prescrite par l'arrêté du 24 mars 1896, de veiller à l'exécution stricte des mesures préventives ordonnées contre le mildiou des vignes et les informe que le 1er sulfatage obligatoire doit être terminé pour le 10 juin prochain.

Dès la date fixée, les visiteurs du vignoble feront une inspection spéciale de leur parchet et ,d'entente avec les Conseils communaux, feront exécuter le sulfatage dans toutes les vignes qui n'auront pas où qui auront été insuffisamment traitées.

Les propriétaires en défaut encourront par parcelle de vigne non traitée une amende de 2 à 20 fr. à prononcer par le Conseil communal.

Les communes qui n'auraient pas achevé jusqu'au 20 juin le sulfatage des vignes sur leur territoire sont passibles d'une amende de fr. 20 à 200 au profit de la Caisse d'assurance contre le phylloxéra. Cette amende est prononcée par le Conseil d'Etat.

D'autre part, les propriétaires viticoles et les vignerons sont vivement engagés à ne pas négliger le soufrage du vignoble pour le préserver de l'envahissement de l'oïdium.

Statistique des marchés au bétail

Foire d'Orsières du 16 mai 1905

Animaux	Prés.	Vend.	Prix moy.
Mulets	2	1	400- —
Bœufs, jeunes	7	5	120-150
Vaches	80	60	240-320
Génisses	15	10	100-260
Veaux	8	8	35- 60
Porcs du pays	15	12	35- 60
Moutons	80	40	25- 40
Chèvres	50	40	30- 45

Fréquentation de la foire: Dans cette foire a été exposé surtout du jeune bétail qui s'est très bien vendu. Néanmoins les prix sont inférieurs à ceux de 1904. Police sanitaire, bonne.

Foire de Sion du 20 mai 1905

Animaux	Prés.	Vend.	Prix. moy.
Chevaux	22	6	300-700
Poulains	12	4	250-450
Mulets	14	6	300-650
Taureaux reprod.	62	34	140-320
Bœufs	21	14	280-450
Vaches	512	320	230-450
Génisses	214	110	120-300
Veaux	52	40	50-120
Porcs du pays	289	220	50-120
Porcelets du pays	178	118	10- 30
Moutons du pays	900	800	10- 25
Chèvres	344	220	10- 45

Expédition de la gare

Espèce chevaline:	5 pièces
Espèce bovine:	161 pièces
Espèce porcine:	368 pièces
Espèce porcine:	368 pièces
Espèce ovine	341 pièces
Espèce caprine:	25 pièces
Total:	900 pièces

Fréquentation de la foire: Beaucoup de bétail. Les ventes se sont faites à de bons prix. Police sanitaire: Rien à signaler.

Un drame sur le Léman

De nombreux Lausannois ont été témoins d'un affreux drame qui, en quelques minutes, s'est déroulé dimanche soir, à une centaine de mètres à l'orient du débarcadère de la Tour-de-Peilz.

Le dernier bateau c'était la «France — ramenant à Lausanne les promeneurs du Haut-Lac devait toucher à la Tour à 7 heures 45 minutes. Vu l'affluence des voyageurs, résultant du beau temps et de la Proclamation de la Fête des Vignerons, il y avait eu du retard. A huit heures, la «France» est en vue et va doubler la «becque» de Peilz. On sait que le bateau, pour aborder au débarcadère de la Tour doit faire un contour assez brusque et suivre de près le rivage.

Du débarcadère, nous voyons la «France» stopper à une centaine de mètres, après avoir sifflé; puis, au bout de deux à trois minutes, faire machine en arrière. Le canot du bateau est descendu, des bouées de sauvetage sont jetées. On se rend compte qu'un accident s'est produit. De toutes parts, les spectateurs se précipitent, qui à pied, qui en bateau.

On ne tarde pas à apprendre qu'un petit bateau a été heurté par la «France» et que les deux personnes qui le montaient ont trouvé la mort dans les flots.

Les victimes sont Mlle R. Schübli, blanchisseuse à Vevey, âgée de 20 ans et M. E. Grether, d'origine allemande, né à Bâle, ferblantier, 25 ans.

Au bout de 20 minutes, la «France» quitte le lieu de l'accident et aborde à la Tour.

Nous y montons. L'émotion est grande parmi les passagers, qui tiennent des propos plutôt vifs à l'adresse des matelots du vapeur.

— Pensez, nous dit-on, que nous avons vu ces malheureux se débattre à quelques mètres de nous et qu'à dix pas du bord, en présence de centaines de personnes, on n'a pas pu les sauver. C'est horrible.

De fait, plusieurs dames se trouvent mal.

La surexcitation est si grande qu'on accuse ouvertement de lâcheté les mâtelots de la «France», qu'on soutient que les victimes auraient pu être sauvées si le vapeur avait battu plus tôt en arrière, si le youyou avait été descendu plus rapidement et si l'un des bateliers qui y avait pris place avait plongé.

— Ils sont restés là, penchés sur l'eau, à ne rien faire! répète-t-on. S'ils ne savent pas nager, ils ne devraient pas être bateliers.

Ce qui augmente l'indignation, c'est que l'exemple du courage a été donné par deux passagers ,MM. Ls Grangier, patron de barque à la Tour, et C. Butticaz, représentant de commerce à Lausanne, qui se sont jetés à l'eau pour essayer de sauver les victimes. Honneur à ces braves.

On raconte — détail affreux — que M. Grangier a atteint l'une des victimes, mais que, se sentant paralysé, et que le secours n'arrivant pas, il a dû se dégager pour se sauver lui-même.

Nous interrogeons le capitaine-pilote.

— Tout le monde était à son poste, nous dit-il. Le petit bateau qui se dirigeait vers le rivage, a viré brusquement. J'ai vu le danger et donné l'ordre de stopper. C'était trop tard. Si nous n'avons pas plus tôt fait machine en arrière, c'est que je craignais de broyer sous les roues ces malheureux.

Un fait certain — personne ne le conteste — c'est que la responsabilité de l'accident ne peut être imputée qu'à l'imprudence ou à l'inexpérience des deux promeneurs. Ont-ils voulu se faire balancer par les vagues du vapeur, comme cela arrive si souvent et si malheureusement? Ont-ils manœuvré, donné un coup de rame à faux? On ne le saura jamais.

Nous avons entendu de vifs reproches adressés par des passagers à l'un des matelots qui avaient pris place dans le youyou.

— Ah! vous n'avez pas été brave, lui disait-on. Si vous aviez plongé tout de suite, vous auriez sauvé au moins la jeune fille, qu'on a vue nager, puis se débattre si longtemps entre deux eaux.

— Je n'ai pas pour mandat, a répondu l'interpellé, de m'exposer pour des... imprudents. (Le mot était plus malsonnant). Moi aussi j'ai une femme.

Il est de fait qu'on peut être un excellent matelot et ne pas savoir nager.

Mais le public n'en reste pas moins sous l'impression que quand on passe sa vie sur le lac, on doit être à même de porter secours à des naufragés, qu'on doit avoir du courage, de la présence d'esprit et de la décision.

C'est, paraît-il, ce qui a le plus manqué.

Des passagers prétendent avoir été les premiers à jeter les bouées de sauvetage. Par malheur, ils ont pris comme tels des sortes de sacs de sable qu'on emploie en cas d'avaries. Les bouées sont d'un côté du bateau, les sacs de l'autre.

On se plaignait aussi qu'il n'y eut à bord de la «France» ni cordes, ni gaffes ou perches qui eussent pu être d'un grand secours.

Citons encore cette opinion que nous avons entendu exprimer par plusieurs passagers de la «France», témoins immédiats de l'accident:

— Si le personnel des bateaux à vapeur était mieux stylé et le matériel de sauvetage mieux organisé, on n'aurait pas à déplorer la perte de deux jeunes existences.

Personnellement nous ne nous prononçons pas dans ce débat, puisque nous n'avons assisté au drame que de loin. Nous nous bornons à enregistrer des témoignages et des opinions dans l'espoir qu'il en sortira quelque bien et que de pareilles catastrophes pourront être évitées. Ne serait-il pas bon, par exemple, que tous les matelots de nos bateaux à vapeur sachent nager? Et ne devrait-on pas les astreindre, de temps à autre, à des exercices de sauvetage ,à la manœuvre rapide du youyou, etc.? (Tribune de Lausanne) X.

* * *

A propos de l'article que nous publions ci-haut, la Direction de la Cie générale de navigation du Léman écrit:

L'article que publie la «Tribune» de ce jour sur le douloureux accident de la Tour-de-Peilz renferme des allégations et inexactitudes que nous ne saurions laisser passer sans protestation.

Il est sans doute facile d'accuser de «lâcheté» le personnel d'un bateau, d'affirmer que «si» le vapeur avait battu plus tôt en arrière, «si» le canot de sauvetage avait été descendu plus vite, que «si» l'un des bateliers qui le montaient avait plongé, les victimes auraient été sauvées. Mais tout en comprenant très bien l'émotion et l'impatience des passagers se trouvant à bord du vapeur, il n'en reste pas moins qu'un sauvetage ne s'organise pas si facilement.

Or, de l'enquête faite, et des renseignements fournis par des témoins oculaires, il résulte que le canot de sauvetage a été mis à l'eau le plus rapidement possible et que l'équipage a tenté tout ce qui était en son pouvoir pour sauver les malheureux naufragés. Tous les employés du bateau étaient à leur poste et se sont conformés strictement aux dispositions réglementaires en cas d'accident. On ne pouvait pas demander aux bateliers de descendre promptement le canot de sauvetage et en même temps de se jeter à l'eau pour sauver les victimes. L'enquête judiciaire, actuellement ouverte, établira d'ailleurs les responsabilités.

Tous les engins de sauvetage prévus par le règlement étaient à leur place, y compris les gaffes et cordes.

Il est absolument faux d'affirmer que nos matelots ne savent pas nager. C'est une des conditions mises à leur engagement.

Les exercices de sauvetage sont réglés par des prescriptions uniformes pour toutes les entreprises suisse de navigation et le personnel de nos bateaux les exécute régulièrement.

NOUVELLES DES CANTONS

Schwytz

MORT DE L'ABBE D'EINSIEDELN

Dans la nuit du 22 mai, à 1 heure et demie est mort l'abbé Columban Brugger, né en 1855 et depuis le 5 décembre prince-abbé de l'abbaye d'Einsiedeln (Schwitz). Il a succombé à une périty phlite.

Argovie

CHACUN SON METIER

Chacun son métier et les vaches seront bien gardées. Voici une nouvelle preuve du bien-fondé de cet adage populaire:

Dans une localité quelconque du canton d'Argovie, un entrepreneur se livrait aussi à la culture de la terre. Et comme le travail ne pressait pas, le patron mit tout son monde à la fabrication de tuyaux en ciment. L'affaire marchait; déjà on sortait les tuyaux des moules, lorsque tout à coup ils tombèrent en poussière. Il en fut de même d'une cheminée en ciment que l'on venait de construire sur une maison voisine.

A quoi fallait-il attribuer cette mauvaise besogne? Une enquête a eu lieu et qu'est-ce que l'on découvre? Dans la grange ou le hangar qui servait d'atelier se trouvaient des sacs d'engrais chimiques que l'on avait pris pour des sacs de ciment. Inutile d'ajouter que dans le village, on a ri abondamment de cette mésaventure... industrielle.

ECHOS

PLUMES AU VENT

Sait-on que les plus belles plumes qui ornent les chapeaux de nos mondaines, viennent du Matto-Grosso, un des Etats intérieurs du Brésil?

On ne se figure pas à quelles ruses se livrent les Indiens Cadiéos, Botocudos, Croados et autres, pour se procurer ces plumes, qui proviennent des hérons gris, des oiseaux de paradis, de nandous, etc.

Le commerce de ces articles prend de jour en jour une plus grande importance, car la mode ne s'en lasse pas .

Il a paru intéressant de rechercher la valeur de ces plumes sur les marchés de Paris, Londres et New-York:

Les crosses valent 5000 à 5500 fr. le kilo; les aigrettes, 900 à 1200 fr. le kilo; les queues d'oiseaux de paradis, 25 à 30 fr. pièce; les hérons gris 10 à 12 fr. le kilo; les nandous, 2 à 3 fr. le kilo.

Il est facile de se rendre compte du prix que peuvent atteindre certains chapeaux.

* * *

AUX NOCES DU KRONPRINZ

Les édiles de Berlin ont décidé que cent jeunes Berlinoises ,choisies parmi les plus jolies de la capitale, seront désignées pour recevoir la fiancée du prince impérial, lorsqu'elle fera son entrée solennelle dans la ville, le 5 juin prochain.

Ils viennent, à ce propos, de trancher une question particulièrement délicate, qui a donné lieu à d'ardentes discussion; celle du costume.

Comment, en effet, devront s'habiller les cent «Gretchen» promues aux fonctions de demoiselles d'honneur de la future Impératrice? Elles porteront, a-t-il été répondu à l'unanimité, le costume que revêt «Marguerite de Faust quand elle paraît dans la scène du jardin.»

Goethe sera content, Guillaume II aussi.

ETRANGER

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

On télégraphie de Tokio:

Le 20 mai, dans la direction de Chang-Tu, l'ennemi ,se composant de plus d'un bataillon d'infanterie et de deux régiments de cavalerie avec deux canons, fit un détour le long de la hauteur orientale de Sataokov, à huit milles de l'ouest de Chapg-Tu. Une canonnade commença à 11 h. et demie du matin. Quelque temps après, quatre des canons de l'ennemi apparurent sur la hauteur septentrionale de Chinyang-pao, et à 4 heures de l'après-midi deux bataillons russes s'avancèrent du côté oriental du village, mais ils furent repoussés.

Une autre colonne mixte entra à Erhssilhi-Pao, mit le feu au village puis se retira, De la cavelerie russe ayant mis pied à terre attaqua dans la matinée du 20, le village de Tang-Ched, sur la rive droite du Liao. Après un engagement qui dura deux heures, l'ennemi fut repoussé abandonnant derrière lui trois cents tués et blessés.

* * *

La position de Rodjestvensky

Le steamer «Isleworth», qui quitta Saïgon le 17 mai et qui passait par suite le 18 au large du cap Padaran, atteste en arrivant à Hong-Kong avoir croisé plus de 50 transports russes. Un incendie s'était déclaré à bord de plusieurs de ces navires, qui étaient chargés de charbon. Peut-être l'incendie signalé justifie-t-il le retard de ces charbonniers, mais il est singulier de les apercevoir le 18 sur la route de Saïgon à Hong-Kong, c'est-à-dire à trois jours de mer du point où les inductions antérieures plaçaient à la même date Rodjestvensky.

On a aussi signalé d'autre part la présence d'un croiseur auxiliaire russe, le 20, dans le détroit de Haïnam. En prenant au pied de la lettre ces renseignements, on peut les interpréter de deux manières: ou bien les unités signalées sur ces routes excentriques sont pour Rodjestvensky des éléments d'importance secondaire dont il a déjà fait son deuil et qui ne naviguent plus derrière lui qu'au petit bonheur; ou bien il avait une flanc-garde à Haïnan, et ses colonnes s'échelonnaient sur de longues distances entre la baie de Hon-Koï et le canal de Bashi.

D'après ces indices on croit à Hong-Kong que la flotte de la Baltique opère des feintes dans le but de gagner le temps nécessaire au nettoyage et aux réparations de la troisième escadre; on suppose que Rodjestvensky n'a pas à présent l'intention de s'avancer dans le Pacifique :autrement l'égrènement constaté de ses forces étonnerait de sa part au moment ou il s'approche d'une région où il doit s'attendre à trouver les escadres japonaises concentrées.

* * *

Le détroit de Tsoungarou

Le règlement pour la navigation dans le détroit de Tsougarou a été modifié: tous les navires entrant à Hakodaté doivent avoir des pilotes à bord. Cette disposition est rendue nécessaire par l'existence de torpilles flottantes dans le détroit; elle démontre aussi que ces torpilles forment l'instrument principal de la défense japonaise dans cette région, autrement dit que le gros des défenses mobiles est à Kelung, aux Pescadores et au détroit de Tsousima.

ANGLETERRE

LA PESTE AUX INDES

A la Chambre des communes, M. Brodrick dit que du 1er janvier au 31 mars dernier, il y a eu dans l'Inde, 471,744 décès dus à la peste. Il y en a eu 215,961 du 1er au 29 avril.

* * *

UNE SEANCE TUMULTUEUSE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Lundi soir avait lieu l'interpellation de sir Henri Campbell Bannerman. La séance a été des plus tumultueuses, et le vice-président, après une heure de vacarme, a été obligé de l'ajourner.

Sir Henry Campbell Bannermann dit que, cet après-midi, M. Balfour a déclaré qu'une conférence intercoloniale serait tenue l'année prochaine et qu'elle aurait à se prononcer sur la question des douanes. Or, M. Balfour avait déclaré, dans plusieurs discours antérieurs, que la question des décisions de cette conférence, qui pourraient entraîner un changement soudain de la politique douanière de l'Angleterre, seraient l'une et l'autre soumises au corps électoral, c'est-à-dire qu'elles entraîneraient deux élections générales. Pourquoi ce changement de politique?

M. Lyttelton, ministre des colonies, se lève. L'opposition crie sans discontinuer: «Asseyez-vous! Asseyez-vous! Balfour! Balfour! C'est Balfour qui doit répondre C'est Balfour qu'il nous faut!».

M. Lyttelton essaye en vain de parler. Le vice-président ne parvient pas obtenir le silence.

Un autre député, M. Lloyd Georges, se lève; il lui est impossible de parler. M. Winston Churhill se lève; mais à son tour il est accueilli par les cris de la majorité ministérielle. Le vacarme continue.

M. Balfour conserve son sang-froid, et il ne se lève pas quand sir Henry Campbell Bannermann s'écrie «que M. Balfour seul peut répondre à sa question; que M. Balfour seul est la cause du désordre qui règne dans la Chambre». Les ministériels poussent alors des cris furieux.

Le vice-président s'interposant dit que les dernières paroles de sir Henry Campbell Bannermann ne sont pas de nature à racommoder les choses. On crie: «Retirez vos paroles! Amenez la police! Amenez la police!»

Sir H. Campbell Bannermann supplie ses amis de laisser parler M. Balfour.

Il est dix heures lorsque M. Balfour se lève. Il est salué par une tempête d'applaudissements ironiques.

AUTRICHE

LE GRISOU

On mande de Lierzen (Styrie):

Dix-sept mineurs qui se trouvaient dans la galerie de Bosruck, ont été enfermés au fond de cette galerie par l'éboulement qu'un coup de grisou a provoqué. Des dégagements de gaz empêchent de parvenir jusqu'à eux. Quatre sauveteurs ont perdu connaissance et ont été retirés de la galerie où ils s'étaient engagés.

FRANCE

UNE GREVE ORIGINALE

Les habitants de la ville de Saintes (France), à la suite de réclamations restées sans effet, faites à l'usine à gaz, se sont mis en grève et, depuis le 20 mai, les cafés, les ateliers, les magasins, les hôtels, les maisons particulières s'éclairent et se chauffent avec le pétrole, l'alcool ou l'acétylène. Tous les compteurs ont été fermés, et l'opinion publique, surexcitée par les prétentions abusives de la Compagnie du gaz semble devoir maintenir longtemps encore la grève qui vient d'éclater.

ESPAGNE

INCENDIE EN MER

De Carthagène on télégraphie que le vapeur «Heredia» vient d'entrer dans le port avec de graves avaries. Le capitaine du vapeur a déclaré que, navigant, dans la nuit de mercredi, par le golfe du Lion, il a abordé un brigantin, lequel devait avoir à bord des explosifs, car immédiatement après le choc, qui fut très violent, une terrible explosion suivie d'incendie se produisait à bord du bateau étranger, qui coulait en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Malgré toutes les recherches et les efforts de l'équipage, aucun des matelots du navire coulé n'a pu être retrouvé.

HOLLANDE

UN CONFLIT ENTRE LE JAPON, ET LA FRANCE, L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE JUGE

Le Tribunal d'arbitrage constitué en vertu des protocoles signés à Tokio le 28 août 1902, entre le Japon d'une part, et l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne d'autre part, composé de MM. Gramm, président, Louis Renault, ministre plénipotentiaire et Motono, ministre du Japon à Paris a tenu lundi une dernière séance dans laquelle lecture a été donnée par le secrétaire général de la Cour d'arbitrage de la sentence relative au diffférend qui lui était soumis.

Le tribunal avait pour mission de statuer en dernier ressort sur la question suivante:

Oui ou non, les dispositions des traités et autres engagements existant entre le Japon d'une part, et l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne d'autre part, exemptent-elles seulement les terrains possédés en vertu des baux perpétuels concédés par le gouvernement japonais ou en son nom, ou bien exemptent-elles les terrains et les bâtiments de toute nature construits ou qui pourraient être construits sur ces terrains, de tous impôts, taxes, charges, contributions ou conditions quelconques autres que ceux expressément stipulés dans les baux en question?

Le gouvernement japonais soutenait que seuls les terrains étaient exemptés du payement d'impôts et autres charges, tandis que les gouvernements d'Allemagne, de France, de Grande-Bretagne prétendaient que l'exemption s'étendait également aux bâtiments construits sur ces terrains.

C'est à ces derniers que le tribunal a donné raison. A la majorité des voix, il a décidé et déclaré:

Les dispositions des traités et autres engagements mentionnés dans les protocoles d'arbitrage n'exemptent pas seulement les terrains possédés en vertu des baux perpétuels concédés par le gouvernement japonais ou en son nom, mais elles exemptent les terrains et les bâtiments de toute nature construits ou qui pourraient être construits sur ces terrains, de tous impôts, taxes, charges, contributions ou conditions quelconques, autres que ceux expressément stipulés dans les baux en question.

A la sentence étaient jointe la déclaration suivante, également lue par le secrétaire général:

Au moment de procéder à la signature de la présente sentence arbitrale, usant de la faculté que me confère l'article 52, alinéa 2, de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, conclue à la Haye, le 29 juin 1899, je tiens à constater mon dissentiment absolu avec la majorité du tribunal, en ce qui concerne les motifs comme le dispositif de la sentence.

I. Motono.

Le président a ouvert et clos la séance, à laquelle assistaient la plupart des membres du cors diplomatique et du conseil d'administration de la cour d'arbitrage, sans prononcer de discours.

TURQUIE

ENTENTE TURCO-BULGARE

On attribue un but politique important au récent voyage mystérieux à Sofia de l'agent diplomatique bulgare à Constantinople,, M. Natchevitch et à ses deux entrevues avec le prince Ferdinand. Il ne s'agirait rien moins que d'une nouvelle entente entre la Turquie et la Bulgarie, entente qui exclurait ou tout au moins paralyserait toute immixtion des grandes puissances dans les questions macédoniennes. Les négociations en vue de cette entente auraient été poursuivies par M. Natchevitch depuis trois mois déjà avec le représentant du sultan et le ministre de l'Intérieur, Memdouh pacha, et des deux côtés on aurait montré, surtout après l'entrevue de Venise, le plus grand désir d'arriver à une entente directe.

Le bruit de cette entente est à signaler surtout parce qu'il est caractéristique de la méfiance aussi bien de la Turquie que de la Bulgarie vis-à-vis de l'action réformatrice des agents de l'Autriche-Hongrie et de la Russie. On sait combien une entente sincère et pratique entre la Turquie et la Bulgarie rencontre de difficultés réelles, sans parler de celles que ne manqueraient pas de susciter les puissances intéressées à leur discussion.

ETATS-UNIS

VOL DE 450,000 fr. DE DIAMANTS A NEW-YORK

L'annonce suivante avait paru dans le numéro de samedi dernier du «Daily Mail»: «1000 livres sterling de récompense On a perdu à New-York, entre le 24 avril et le 1er mai, trois forts beaux diamants blancs en forme de poire, trouvés dans les mines du sud-africain en 1903. Une récompense de mille livres «25,000 fr.) sera remise à qui retrouvera ces trois pierres ou une somme proportionnelle pour une ou deux des trois.

On télégraphie les détails suivants sur la manière dont ces joyaux ont disparu: ces trois diamants, en forme de poire, valant 18,000 livres, ont été volés à la bijouterie Tiffany and Co, dans l'après-midi du 4 mai. Le vol a été si habilement exécuté que la police américaine n'a rien découvert et qu'on a demandé le concours de la police anglaise et de celle du continent pour retrouver les diamants volés. La nouvelle du vol avait été tenue secrète, mais la description envoyée partout des diamants perdus l'a fait connaître. Cette description avait fait croire que les pierres volées étaient des morceaux du fameux diamant «Excelsior» Mais la maison Tiffany dément ce fait. L'enquête a établi que le voleur doit être un employé de la maison; les diamants ont dû passer aux mains d'un trust de lapidaires..

L'employé voleur a dû les prendre au moment où il range les pierreries dans un coffre pour la nuit. Le vol n'a été découvert que le matin à l'ouverture des magasins.

DEPECHES

LE LAC REND SES VICTIMES

Vevey 24. — Le corps de la jeune fille, noyée dans les tristes circonstances relatées mardi, a été retrouvé hier soir.

LA POLICE A LYON

Lyon, 24. — La grève des gardiens de la paix est terminée. Ils rejoindront leurs postes ce matin à 10 heures.

LA GREVE DE CHICAGO

Chicago, 24. — Le sheriff annonce que toutes les négociations engagées pour mettre fin à la grève sont rompues.

LA GUERRE

BIRILEFF

Londres, 24. — On mande de St-Pétersbourg au «Times» qu'à l'amirauté on déclare que l'amiral Birileff serait investi de la même autorité qu'avaient Makharoff et Skrydloff, avec le titre de commandant des forces navales dans le Pacifique.

Il serait le subordonné de Liniévitch, mais le supérieur de Rodjestvensky.

LES FLOTTES ENNEMIES

Hong-Kong, 24. — Le consul de France dément la nouvelle que la flotte de la Baltique soit revenue sur le littoral de l'Annam.

Londres, 24. — On télégraphie de Shangaï au «Morning Post»:

La flotte de Togo, selon des informations dignes de créance ,est toujours au large de Masampo, (sud de la Corée).

EN MANDCHOURIE

Tokio, 24. — On télégraphie au «Daily Telegraph»:

Les communications par chemin de fer entre Dalny et Moukden sont rétablies.

Tokio 24. — On publie un rapport du quartier général de Mandchourie relatant un certain nombre d'engagements de cavalerie sans importance.

Il n' ya pas d'autres changements.

Nouvelles maritimes de l'Agence Zwichenbart Bâle

Le paquebot français, «La Bretagne», le 13 mai au Havre, est arrivé le 21 mai à New-York.

Petite recette de cuisine à la **végétaline**

POMMES DUCHESSE (Entremets sucré)

Faites cuire au four 10 pommes de terre. Pelez, écrasez et passez-les en purée, ajoutez gros comme 2 œufs de VEGETALINE, 4 œufs, persil haché fin, sel, avec une cuillère prenez gros comme un œuf, aplatissez comme une petite galette de 4 à5 centimètres, farinez et posez-les au fond d'une large casserole où vous avez fait fondre 3 ou 400 gramme de VEGETALINE bien chaude, étant colorées, retournez-les et les servez brûlantes.

Le Traducteur, journal bimensuel pour l'étude des langues allemande et française. Tous ceux qui s'adressent à l'étude comparée de ces deux langues trouveront dans cette utile publication un moyen simple et agréable pour développer leurs connaissances. Elle offre à ses abonnés l'avantage de pouvoir correspondre avec les lecteurs de langue étrangère. Chaque N° comprend, grâce à la grande variété des lectures, un énorme choix de mots que l'on peut s'approprier facilement. — Numéros spécimens gratis sur demande par l'administration du «Traducteur» à la Chaux-de-Fonds.

Agriculteurs, artisans ,particuliers

Faites un essai avec le **Vin blanc** de raisins secs à fr. 20.—, **Vin rouge** (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27.— les 100 litres pris en gare de Morat, contre «remboursement».

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratis et franco .

Se recommande

Oscar Roggen, à Morat.

HERNIE BANDAGE BARRÈRE

élastique, sans ressort, le plus doux, le plus puissant, le plus connu. Adopté par le comité d'hygiène de l'armée française. Il contient toutes les hernies dans toutes positions sans aucune gêne. SION. Chez M. Pitteloud, pharmacien, rue de Lausanne. 340

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIETÉ

DES

Usines de Grandchamp et de Roche

à GRANDCHAMP

PRÈS 253

VEYTAUX-CHILLON (VAUD)

FABRIQUES DE GYPS ET, CHAUX

CIMENT MIXTE (Rochite)

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

A

GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN

3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME à L'EXPOSITION de ZURICH de 1883

MÉDAILLES DE VERMEIL à L'EXPOSITION D'YVERDON de 1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?

Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?

Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie E. Gessler,

rue de la Dent Blanche.

Petites annonces du **Journal et Feuille d'Avis du Valais**

CHERCHEZ-VOUS à remettre en location un immeuble, une villa, un appartement, une chambre, des bureaux, un magasin, une cave, un atelier, un café, un local quelconque;

CHERCHEZ-VOUS un employé de bureau ou de magasin, un homme de peine, un domestique de campagne' etc.

CHERCHEZ-VOUS un commis, un secrétaire. un comptable. un agent, un voyageur, un apprenti, etc.;

CHERCHEZ-VOUS un valet de chambre, un cocher, un ouvrier boulanger, jardinier, vigneron, horloger, tailleur, cordonnier, un ouvrier de fabriques ou de chantiers, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une cuisinière une femme de chambre, une aide de la ménagère, une bonne d'enfants, etc.;

CHERCHEZ-VOUS une sommelière, une caissière, une demoiselle de magasin, une employée de bureau, une ouvrière tailleuse, modiste, lingère, etc.;

INSÉREZ DANS LE

Journal et Feuille d'Avis du Valais

S'adresser au bureau du journal, Sion imprimerie Emile Gessler.

AVIS

aux communes et aux particuliers

Le soussigné se charge des travaux de captage de sources, canalisations, confection de reservoir en tous genres, travaux en ciment et rocailles. Devis gratuit. 331

Se recommande Joseph ARNOLDY
fontenier, Planches-Montreux (Vaud)

En 2-8 jours

es *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent: 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoîtreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guérit tout aussi rapidement *bourdonnements* et *dureté d'oreilles*, 1 flacon **fr. 2.20**.

S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

Papéterie à 2 fr.

contenant
100 feuilles de papier à lettres,
100 enveloppes,
crayon, porteplume,
bâton de cire à cacheter,
12 plumes d'acier,
gomme à effacer
de l'encre et du buvard. 294

Le tout dans une boîte élégante et seulement pour **2 fr.**

Franco, contre envoi du montant.
5 pièces pour 8 fr.

A. Niederhäuser
fabrique de papier, GRANGES Soleure

Tisane Française des Anciens Moines

Tel est le nom de cette découverte scientifique destinée à révolutionner l'art de guérir.

Tous les malades désespérés et découragés trouveront, dans ce remède merveilleux, un moyen certain pour se guérir sans drogues funestes, sans poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac.

La Tisane Française des Anciens Moines procure **Force, Vigueur, Santé.** C'est une **Tisane concentrée** ne renfermant que des **Extraits** et **Sucs** de plantes régénératrices qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang Elle guérit tous les vices du sang et des humeurs, dartres, eczémas, rhumatismes, goutte; maladies de l'estomac, du cœur et du foie, anémie faiblesse, mauvaises digestions, migraines, constipations etc. Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse. Approuvée par la Société d'Hygiène de France. Dépuratif végétal recommandé.

Le flacon (avec brochure explicative), 4 fr. 50; par 3 flacons, 12 francs. Vente pour la Suisse: MM. **Cartier** et **Jörin**, droguistes à Genève; pour la France et l'Etranger, s'adresser directement au fabricant: M. **Deroux**, pharmacien (1er prix), à Thonon les Bains (Haute-Savoie), qui expédie franco contre mandat-poste ou contre remboursement. 316

HUG, Frères & Cie — Bâle

Maison la plus ancienne et la plus importante en Suisse

offre le plus grand choix de

musique et d'instruments

Pianos, Harmoniums, Violons, Guitarres, Zithers, Orchestrions, Grammophones, Accordéons, Instruments en cuivre, etc.

Conditions avantageuses. —Médailles d'or 1901
Demandez nos catalogues. 58.
Monsieur **Chs. Hænni**, Prof. de musique à Sion renseignera

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE

HUMMEL & Cie

Wädenswil & Zurich

Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution

Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

206

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

adressez-vous à

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

ADMINISTRATION

DU

Journal et Feuille d'Avis du Valais

Impressions soignées en tous genres

Circulaires — Livres

Cartes de visite — Cartes d'adresse

Lettres de mariage

Enveloppes — Têtes de lettres

Lettres de faire part

— Journaux — Brochures — Registres —

Actions — Obligations

— Cartes de fiançailles —

Cartes de vins — Etiquettes pour vins

— Catalogues — Prix-courants —

Affiches — Programmes — Lettres de voiture

Chèques — Memorandums

Factures — Diplômes

— Menus —

etc.. etc.

Travail prompt et soigné

Prix modérés Prix modérés

Timbres en caoutchouc

TÉLÉPHONE TÉLÉPHONE

à l'ennemi qui l'avait attaqué, lorsque les cris de Murtagh étaient venus si intempestivement rallumer sa colère.

Ou, ce qui pour Saloo semblait plus probable encore, l'enlèvement de l'enfant était le résultat d'une sauvage fantaisie qui s'était tout à coup emparée du cerveau de l'étrange et terrible animal.

Saloo avait entendu raconter de l'orang-outang des choses tout aussi bizarres, et les chasseurs dyaks sont convaincus que le mias peut, comme l'homme, devenir fou.

Ces réflexions ne furent point toutes faites sur le bord du lac, elles avaient été en partie échangées pendant la poursuite à travers la forêt, car le capitaine et ses compagnons avaient ,jusqu'à ce que la terre leur eût manqué, pu suivre le singe avec une sorte de facilité.

Depuis qu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de continuer, ils avaient à peine échangé quelques mots; leur émotion était trop profonde pour s'exprimer autrement que par de exclamations de désespoir.

Saloo tâchait de mettre à profit ce silence qui lui permettait d'écouter au loin. Depuis qu'on était arrêté, le Malais n'avait pas cessé de prêter une oreille attentive à tous les bruits comme s'il conservait encore l'espoir de retrouver la trace du gorille à travers les arbres.

Sachant que le gorille a toujours une retraite, — un nid— il avait supposé que ce nid n'était pas très éloigné ,et la vue du lac l'avait confirmé dans cette pensée.

Le mias se fait un abri provisoire partout où il va errer; il le construit en quelques moments à l'aide de branchages qu'il entrecroise sur une branche fourchue; mais Saloo savait qu'il bâtit plus solidement sa demeure permanente, toujours située sur l'eau ou sur un terrain marécageux, où l'homme ne peut pas facilement le suivre.

Il choisit, le plus souvent, pour y élire domicile, un arbre peu élevé ou un bocage épais, et ne se retire jamais sur les grands arbres des forêts. Il est déterminé dans ce choix par le désir de se garantir des vents froids et d'éviter d'être secoué par les tempêtes et les typhons.

La connaissance qu'il avait des mœurs du gorille avait fait concevoir au Malais l'espoir que le nid de celui qui emportait Hélène était assez proche, qu'il p'arviendrait à le découvrir, et que s'il n'arrivait pas à temps pour sauver l'enfant, il pourrait au moins recueillir son corps.

Il écoutait donc attentivement tous les bruits qui venaient de la forêt aquatique, en faisant signe à ses compagnons de garder le silence. Il n'avait guère besoin de leur recommander de se taire; eux aussi écoutaient, muets et immobiles comme des morts, et sans autre signe de vie que les battements sourds et précipités de leur cœur dans leur poitrine.

Ils n'écoutèrent pas longtemps ainsi. Le bruit des branches craquant sous les pas du singe ne se prolongea pas plus de cinq minutes. Tout d'un coup, il cessa, ou plutôt, fut couvert par un bruit plus fort et d'une nature toute différente.

C'était un chœur de cris discordants dans lequel les aboiements, les grognements, les murmures, la toux, le rire et quelque chose comme le vagissement d'un enfant se mêlaient d'une manière bizarre et effrayante.

Ces bruits divers qui venaient tous du même point de la forêt n'étaient assurément point produits par un seul individu.

Si le détestable mias était l'un des artistes de ce chœur sauvage ,il fallait qu'il eût suspendu sa course. C'est ce que supposait Saloo, ou plutôt ce dont il était sûr.

«Allah soit béni! s'écria-t-il à voix basse. A la fin le voilà chez lui et sa famille est en train de lui exprimer sa joie de le revoir.

«Si la petite Hélène est morte, nous reprendrons toujours son corps, et après l'avoir enseveli, nous la vengerons.»

Le triste espoir exprimé par Saloo impressionna douloureusement son auditoire.

«Ma pauvre chère enfant, dit le capitaine.»

— Ma bonne petite sœur! gémit Henri. Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi n'est-ce pas moi qui suis mort?

— Ne vous désolez pas, capitaine, ni vous non, plus, maître Henri, il est bien possible que la petite miss vive encore. Pourquoi le mias l'aurait-il tuée, après tout? Ayez confiance en Allah ,que vous autres Anglais appelez Dieu. Qui sait! il nous aidera peut-être encore.»

Ces derniers mots jetèrent un peu de baume sur la douleur du père. Il se ranima du sombre abattement qui s'était emparé de lui. Toute espérance n'était donc pas perdue que son enfant bien-aimée pût vivre encore et qu'il parvînt à la sauver.

Et Murtagh s'associa à cette prière par les plus fervents signes de croix.

Quant à Henri, il n'avait pu que tomber à genoux en élevant ses bras vers le ciel. Toute son âme s'y était élevée en même temps. Quelle prière eût été plus éloquente que ce simple geste?

CHAPITRE XX

Le capitaine et Saloo à la recherche d'Hélène

Reprenant son énergie momentanément abattue, le capitaine s'avança vers le lac pour en mesurer la profondeur et voir s'il était guéable.

Il reconnut bientôt qu'il était impossible de le traverser à pied. A moins de dix pas de la berge ,on avait déjà de l'eau jusqu'à la ceinture et à partir de cet endroit, la profondeur augmentait plus rapidement encore. Un pas de plus, le capitaine aurait eu de l'eau jusqu'aux épaules, et le fond continuait à s'abaisser.

Le lac était évidemment infranchissable.

Le capitaine revint sur ses pas, mais sans cependant remonter sur la rive. Il regardait vers le milieu du lac, d'où semblaient partir les cris discordants qui, bien que moins forts et moins variés qu'auparavant, ne paraissaient pas s'être éloignés. Les créatures, quelles qu'elles fussent, qui poussaient ces cris étranges, restaient stationnaires, soit sur les arbres, soit sur le sol. Le bruit ne semblait pas venir de bien haut, mais ce pouvait être une illusion d'acoutisque produite par le voisinage de l'eau. L'une des voix avait une singulière ressemblance avec celle d'un enfant, mais ce n'était pas la voix d'Hélène, c'était plutôt le vagissement d'un nouveau-né. A son accent plaintif, Saloo reconnut le cri d'un jeune orang-outang.

(A suivre).